



# SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS

## SEANCE DU MARDI 27 SEPTEMBRE 2022

### QUESTION N°15

### PAYS – FLIP 2022 - ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

28 SEP. 2022

**RAPPORTEUR :** Monsieur Jean-Claude DUPONT

En janvier 2014, les élus du SMLA ont adopté la création du FLIP (Fond Local d'Initiative du Pays). Ce fond permet d'apporter une subvention aux associations du Pays de Saint-Omer. Le règlement de ce FLIP a été arrêté par les membres du bureau qui en ont reçu la délégation. Depuis 2017, le SMLA attribue des subventions auprès d'associations sans le soutien financier de la Région.

Par la délibération n°14 en date du 23/03/2022, le Comité Syndical a donné son accord pour relancer l'opération FLIP, sans le soutien régional, à hauteur de 30 000,00 €.

En date du 15 juin 2022, l'enveloppe FLIP 2022 a été répartie comme suit :

ASSOCIATION	PROJET	MONTANT PREVISIONNEL	SUBVENTION ACCORDEE	%
Le Sceau du Tremplin	Achats dans le cadre de Sous les Pavés...l'Art ! Edition 6-2022	3 031,52 €	2 100,00 €	69,27 %
Croix Rouge Française de Saint-Omer	Organisation de maraudes sociale en vélo	4 991,80 €	1 800,00 €	36,06 %
Amicale des carabiniers de Saint Martin au Laërt	Achats d'équipements pour le tir à 25 mètres	4 604,45 €	1 800,00 €	39,09 %
Vélo Club de Saint-Omer	Accompagnement des jeunes cyclistes vers la citoyenneté active	1 500,00 €	1 000,00 €	66,67 %
Découverte Pêche et Protection des Milieux	Un 1 <sup>er</sup> coup d'wassingue sur l'Aa eul Lys	3 810,80 €	3 000,00 €	78,72 %
Club des Aînés de Houle-Moulle	Concert intergénération de Chorales du Pays de Saint-Omer	4 562,74 €	2 700,00 €	59,17 %
La force de vaincre	Participation d'un groupe de gospel au marché de Noël et achat d'un ordinateur	2 799,00 €	2 600,00 €	92,89 %
Groupement Artisanal Enerlya	Développement durable au cœur de la cohésion sociale – Habiter mieux et vivre ensemble	5 712,48 €	2 490,00 €	43,59 %
PSO.TV	Valorisation des acteurs de la vie communale	2 083,40 €	1 240,00 €	59,52 %
Office Municipale des sports d'Arques	Découverte des activités sportives pour les handicapés	600,00 €	600,00 €	100,00 %
Gymnastique volontaire pour adultes d'Arques	Poursuivre une pratique sportive	1 119,89 €	1 000,00 €	89,29 %
Rugby Club Audomarois	Handicap et Rugby	1 334,86 €	700,00 €	52,44 %
Harmonie Municipale de Saint-Omer	Création musicale et photographie (Harmonie des images)	4 000,00 €	1 700,00 €	42,50 %
Roq'Attitudes	Spectacle de danse annuel	3 530,39 €	2 800,00 €	79,31 %
Société des Archers de Saint-Sébastien	Organisation du Championnat de France des Jeunes Archers à la perche verticale	2 000,00 €	2 000,00 €	100,00 %
MARPA des 2 vallées	Bien être et Estime de soi	822,76 €	570,00 €	69,28 %
La Louche	Le Bouillon du Marais	4 005,90 €	1 900,00 €	47,43 %
<b>Montant Total attribué</b>			<b>30 000,00 €</b>	

Avec les crédits de 2022, les subventions seront versées, aux associations par un 1<sup>er</sup> acompte de 30% à la notification d'attribution. Le solde étant versé sur présentation d'un bilan qualitatif, quantitatif et financier de l'action réalisée auquel sont jointes obligatoirement les factures justifiant les dépenses. Par ailleurs, si le total des dépenses réalisées est supérieur ou inférieur au prévisionnel, la participation du FLIP serait proportionnelle sans dépasser la subvention accordée. En cas de non-réalisation de l'action, l'association bénéficiaire se doit de rembourser le SMLA.

Au vu du tableau ci-dessus, les membres du Comité Syndical ont donné leur accord, à l'unanimité des voix, pour acter les subventions accordées dans le cadre du FLIP 2022.

**POUR EXTRAIT CONFORME  
LE PRESIDENT**

**Bertrand PETIT**

REÇU EN SOUS-PREFECTURE  
DE SAINT-OMER, le

28 SEP. 2022

Rendu(e) exécutoire  
Le..06.10.2022  
Le Président.

**Bertrand PETIT**

## **SYNDICAT MIXTE LYS AUDOMAROIS**

L'an deux mille vingt-deux, le 27 septembre 2022 à 19H00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte Lys Audomarois s'est réuni dans la salle du conseil de son siège social à Saint-Omer, à la suite des convocations adressées à leur domicile en date du 21 septembre 2022.

### **ETAIENT INVITES**

- Monsieur PETIT Bertrand – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CAINNE Louis, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames CANARD Céline Marie, BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, ALLOUCHERY René, BEE Didier, BOULET Michel, CORDIER André, DECOSTER François, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, LEFAIT Jean-Paul, LEROY Christian, MARQUANT Francis, MEQUIGNON Alain, PRUVOST Mathieu, SABLON Frédéric, TELLIER Alain et TILLIER Patrick, Délégués Titulaires

### **ETAIENT PRESENTS**

- Monsieur PETIT Bertrand – Président,
- Mesdames WAROT Sophie et WOZNY Florence, Vice-Présidentes
- Messieurs BEN AMOR Rachid, CORNETTE Christophe, DUPONT Jean-Claude, DUPONT Franck, ROUSSEL Benoît et WYCKAERT Gérard, Vice-Présidents
- Mesdames BOIDIN Véronique, SEILLIER Christine et VASSEUR Françoise, Déléguées Titulaires,
- Messieurs AGEORGES Benoît, CORDIER André, DENIS Laurent, DISSAUX Jean-Claude, DUQUENOY Joël, PRUVOST Mathieu et TELLIER Alain, Délégués Titulaires

### **DELEGUES EXCUSES ET REMPLACES PAR UN MEMBRE SUPPLEANT OU AYANT DONNE POUVOIR A UN AUTRE MEMBRE TITULAIRE**

- Mr LEROY Christian, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Mr WYCKAERT Gérard, Vice-Président
- Mr BEE Didier, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Mr CORDIER André, Délégué Titulaire
- Mr MEQUIGNON Alain, Délégué Titulaire, a donné pouvoir à Mme VASSEUR Françoise, Déléguée Titulaire
- Mr BOULET Michel, Délégué Titulaire est remplacé par Mr OBOEUF Gérard, Délégué Suppléant
- Mr MARQUANT Francis, Délégué Titulaire est remplacé par Mr MARTINOT Michel, Délégué Suppléant
- Mr SABLON Frédéric, Délégué Titulaire est remplacé par Mme BAUDEQUIN Odile, Déléguée Suppléante
- Mr CAINNE Louis, Délégué Titulaire est remplacé par Mr WOJTKOWIAK David, Délégué Suppléant
- Mr DECOSTER François, Délégué Titulaire est remplacé par Mr BOIDIN Philippe, Délégué Suppléant
- Mr LEFAIT Jean-Paul, Délégué Titulaire, est remplacé par Mr LAMIRAND Jean-Pierre, Délégué Suppléant